

Précisions sur les options au collège

Mise en place des groupes de besoins en français et en mathématiques

Pour répondre plus efficacement à l'hétérogénéité de niveau des élèves, une nouvelle organisation des enseignements de français et de mathématiques est mise en place en 6e et en 5e à compter de la rentrée 2024. Ainsi, les enseignements de français et de mathématiques au collège sont menés en groupes, réunissant les élèves de plusieurs classes en fonction des besoins identifiés par leurs professeurs. Cette organisation sera étendue en 4e à partir de la rentrée 2025.

Pour les futurs 5^e

- les non bilangues uniquement précisent la langue vivante 2 (allemand ou espagnol)
- les bilangues poursuivent obligatoirement l'allemand

LATIN en 5^e, 4^e et 3^e

(1h / semaine en 5^e - 1h / semaine en 4^e et 3^e)

S'initier au latin permet d'acquérir les fondements linguistiques et culturels de la culture française et européenne.

Si cette option est choisie en 4^e, elle est obligatoirement poursuivie en 3^e.

Langues et cultures européennes (Anglais et/ou Allemand) en 4^e et 3^e

(1h / semaine)

Cet enseignement privilégie une pratique orale, active et vivante de la langue. Les élèves sont sélectionnés en fonction de leurs capacités en anglais ou en allemand par les professeurs de langues. Cet enseignement est soumis à un avis favorable de la commission (courrier envoyé par l'établissement en fin d'année).

Ensemble vocal du CM1 à la 3^e

(1h30 / semaine)

Une option pour les élèves qui :

- aiment chanter
- souhaitent faire progresser leurs capacités vocales
- voudraient participer à l'animation musicale de l'établissement et lors de concerts